



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 8 juillet 2008*

## Agenda

### Lundi 22 septembre

-15h : **Norbert ROULAND**, professeur à l'université Aix-Marseille III : « *Droit et musique* ».

### Lundi 29 septembre

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

### Lundi 6 octobre

-15h : Cinquantenaire de la Constitution de la V<sup>e</sup> République, Coupole.

### Lundi 13 octobre

-15h : **Denys de BÉCHILLON**, professeur à la faculté de Droit de Pau : « *Kelsen et le droit* ».

### Lundi 20 octobre

-15h : **Mireille DELMAS-MARTY**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Jean Cazeneneuve* ».

### Lundi 27 octobre

-15h : **Élisabeth ZOLLER**, professeur à l'université Paris-II : « *Le droit et la régulation de la société* ».

### Lundi 3 novembre

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : R.P. **François-Xavier DUMORTIER** : « *Le droit et la pensée jésuite* ».

### Lundi 10 novembre

-Pas de séance ce jour.

### Lundi 17 novembre

-15h : Séance solennelle annuelle de l'Académie, Coupole.

### Lundi 24 novembre

-15h : **Jean HILAIRE**, professeur émérite de l'université Paris-II : « *L'icologie juridique, une science historique ?* ».

## Remise d'un rapport de l'Académie au ministre de l'Éducation nationale

Le lundi 7 juillet, au ministère de l'Éducation nationale, le Bureau de l'Académie et M. **Yvon Gattaz**, doyen de la section Économie politique, statistique et finances, ont remis au ministre un « rapport sur l'enseignement de l'économie dans les lycées ». Après le rapport de la Commission réunie autour du Professeur **Roger Guesnerie** et celui de l'association *Jeunesse et Entreprises*, l'Académie apporte un regard autre sur l'enseignement de l'économie dans le secondaire.

A l'initiative de la section Économie politique, statistique et finances, un groupe de travail, réunissant les membres de la section ainsi que MM. **Bernard Bourgeois**, **Bertrand Saint-Sernin** et **Jean-Claude Berthélemy**, correspondant de la section, a été constitué au début de l'année 2008. Conscient de la perception lacunaire qu'un grand nombre de lycéens ont de l'économie, le groupe de travail s'est attaché à examiner ce qui pourrait être modifié tant dans les programmes que dans les manuels de SES. Dans un souci d'objectivité, il a souhaité s'adjoindre le concours de regards extérieurs sur le sujet traité. Pour ce faire, il a demandé à cinq économistes de renom, un Allemand, un Anglais, un Brésilien, un Espagnol et un Français enseignant aux États-Unis, d'émettre un avis circonstancié sur les programmes et sur les manuels des classes de Première et de Terminale. Une très grande convergence de vues avec les avis formulés par les membres du groupe de travail est apparue dès la remise des cinq rapports des experts étrangers. Une synthèse a donc pu être facilement établie, de laquelle il ressort :

- que les programmes de SES sont trop ambitieux ;
- qu'ils mettent trop peu l'accent sur la microéconomie ;
- qu'ils procèdent du général au particulier et ne permettent donc pas aux élèves d'acquérir des bases solides ;
- qu'ils prévoient une même approche de l'économie et des autres sciences sociales, alors que les démarches sont profondément différentes ;
- que les manuels sont parfois entachés d'affirmations erronées ;
- qu'ils présentent souvent une image biaisée et fortement négative des réalités économiques par des textes et des illustrations inappropriées.

Le rapport, dont on trouvera des extraits en page 2 de cette Lettre d'information, a été présenté à la presse ce jour, mardi 8 juillet, au Palais de l'Institut. Il est, dès à présent, disponible en libre accès sur le site de l'Académie ([www.asmp.fr](http://www.asmp.fr)).

## Séance du lundi 7 juillet

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 30 juin, M. le Président **François Terré** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages :

M. **Gérald Antoine** a présenté *Romantisme et révolution(s) – Les entretiens de la Fondation des Treilles* (Gallimard, 2008, 416 p.).

Mme **Mireille Delmas-Marty**, membre de l'Académie, a fait une communication sur le thème : « *Le rôle du droit dans l'émergence d'une communauté mondiale de valeurs* ». Puis elle a répondu aux questions que lui ont posées MM. **Jean Baechler**, **Bernard Bourgeois**, **Alain Plantey**, **Jean Cluzel** et **Gérald Antoine**.

## **Nouveautés sur le site de l'Académie - [www.asmp.fr](http://www.asmp.fr)**

- Rapport de l'Académie sur l'enseignement de l'économie dans les lycées.
- Débat qui a fait suite à la communication de M. **Philippe Raynaud**, sur le thème « *Le droit et les sciences politiques* », le lundi 23 juin devant l'Académie.

### **Extraits du rapport de l'Académie sur l'enseignement de l'économie dans les lycées**

- « Les **programmes** assignent à l'enseignement secondaire de sciences économiques et sociales un double objectif : d'une part "concourir à la formation du citoyen apte à saisir les enjeux des choix économiques et sociaux", d'autre part "préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures". Les rapporteurs ont souligné la tension qui existe entre ces objectifs. Un cours spécifiquement conçu comme une initiation à l'enseignement supérieur requiert un investissement significatif dans des outils techniques, investissement dont l'utilité est probablement moindre si le but est simplement l'éducation générale de futurs citoyens. Au total, le risque est grand d'un échec sur les deux fronts. Plusieurs rapporteurs ont de plus suggéré que les deux objectifs requièrent en tout état de cause une formation en sciences sociales rigoureuse, fondée sur l'interaction entre formalisation théorique et analyse empirique, ce qui n'est malheureusement pas le cas des programmes existant ».
- « La vision que [les **manuels**] donnent de l'économie et de la société française est affectée d'un biais vraiment pessimiste. Leur ton est négatif, et assez compassionnel. Le choix des textes et des illustrations paraît trop souvent relever de présupposés - dans certains cas assez idéologiques -, notamment vis à vis du marché. Enfin, l'analyse se réduit trop souvent à l'expression d'une série d'opinions. Tout cela risque d'inculquer aux élèves l'idée qu'on peut traiter ces problèmes complexes à partir d'analyses superficielles et que, dans ce domaine, des discours de qualité scientifique très inégale peuvent être mis sur le même plan. Cela risque d'orienter le futur citoyen vers un relativisme généralisé ».
- « Une **réforme complète** de [l'enseignement des SES] est indispensable et urgente. Le groupe de travail est convaincu que cette réforme ne doit pas conduire à l'abandon de la filière économique et sociale, mais au contraire à la définition d'un enseignement des sciences économiques et sociales qui permette d'en faire une filière d'excellence, comme devraient l'être toutes les filières qui conduisent au baccalauréat. Cela suppose que, dans les programmes et dans l'enseignement, la science économique soit bien distinguée des autres disciplines des sciences sociales comme le recommande le rapport de synthèse. Cela permettrait de former les élèves aux concepts et aux méthodes qui constituent la base de l'analyse économique. Une telle formation serait aussi riche de connaissances et de compétences potentielles que l'apprentissage de la science physique dans la filière S. L'enseignement des autres sciences sociales, lui aussi redéfini, pourrait faire l'objet d'un enseignement distinct, le cas échéant parallèle. Comme pour l'histoire-géographie, les deux enseignements pourraient naturellement être assurés par les mêmes professeurs. Il conviendrait bien sûr de donner aux enseignants actuels qui en ressentiraient le besoin le complément de formation qu'ils jugeraient nécessaire. Ainsi conçue, c'est-à-dire fondée sur l'acquisition des bases méthodologiques solides dans chacune des disciplines, la pluridisciplinarité peut être féconde ».

### **À lire**

- **Jacques de Larosière** : « Pourquoi le système a-t-il déraillé ? », dans le numéro hors-série 2008 de la *Revue d'Économie financière* consacré à « La crise financière : analyses et propositions » et, dans la revue *Politique Étrangère* (2008-2), « Les nouvelles dynamiques de la finance mondiale ».
- **Marcel Boiteux** : « Électricité : la concurrence ..., mais pas le marché », *Les Échos*, vendredi 4 juillet. « C'est parce que l'État, se rendant compte que, dans le cas très particulier de l'électricité, et a fortiori avec l'impact du nucléaire, l'ouverture à la concurrence va conduire inéluctablement à la hausse des prix de vente - en gros (tarifs industriels) comme au détail (tarifs domestiques) - qu'il s'affole brusquement, fixe arbitrairement les tarifs de vente au public en dessous de ceux du marché, malgré les protestations de Bruxelles, et demande à EDF de consacrer une partie de la rente nucléaire (qui appartient audit État en tant que propriétaire) à abaisser les prix de vente en gros à ses concurrents : il s'agit ainsi de permettre à ceux-ci d'être compétitifs, à la revente, avec les tarifs EDF de vente au détail fixés par l'État en dessous de ceux du marché ».